

## Résumé des principales décisions du plénum du Conseil général du 29 septembre 2020

### **1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 15 juin 2020**

Le procès-verbal du 15 juin 2020 est accepté par 52 oui, 0 non et 0 abstention

### **2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 16 juin 2020**

Le procès-verbal du 16 juin 2020 est accepté par 55 oui, 0 non et 0 abstention

### **3. Examen et vote du message de la Municipalité concernant "l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation d'un centre d'enseignement "Pôle musical" à Sion, en reconversion des locaux de l'actuelle HEVs du site dit "la Sitterie"**

L'entrée en matière est acceptée par 55 oui, 0 non et 0 abstention.

La Municipalité demande un crédit d'engagement de CHF 11'700'000.- pour les travaux de reconversion des locaux actuellement occupés par le HEVs à la Sitterie, suite au déménagement planifié de cette dernière sur le site Campus Energypolis. Le projet de Pôle musical vise à regrouper dans un même lieu :

- L'HEMU (haute école de musique) : env. 60 élèves et env. 28 professeurs (env. 10 EPT)
- Le conservatoire cantonal : env. 1300 cours hebdomadaires, env. 812 élèves, env. 62 professeurs
- L'EJMA (école de jazz et de musique actuelle) : env. 400 élèves et env. 30 professeurs
- L'Harmonie municipale : env. 40 élèves, 65 musiciens et 7 professeurs, env. 50 leçons et répétitions hebdomadaires
- La fondation Sion Violon Musique : activités administratives à l'année et activités académiques et artistiques l'été

Le Conseil général a accepté le crédit d'engagement par 55 oui, 0 non et 0 abstention.

### **4. Réponse de la Municipalité au postulat "Réaménagement des cours de récréation du Centre-Ville"**

Les services communaux impliqués, soit la direction des écoles et le service de l'urbanisme et mobilité œuvrent pour améliorer constamment, en fonction des ressources humaines et financières disponibles, la qualité des espaces publics que représentent les cours d'école. A court terme, durant l'année scolaire 2020-2021, il est prévu de planter des arbres dans la cour de récréation de l'école du Sacré-Cœur, la configuration étant également idéale pour offrir de l'ombre aux enfants. Le Conseil municipal confirme donc que la végétalisation des cours d'école, qui s'inscrit pleinement dans les buts du programme AcclimataSion, est un objectif affirmé qui se poursuivra dans les années à venir.

### **5. Réponse de la Municipalité au postulat "Pour renforcer et compléter le plan des itinéraires des chemins de randonnée pédestre de la commune de Sion".**

Le Conseil municipal souscrit à la demande des postulants concernant la réalisation d'un inventaire de tous les chemins pédestres existants, dans la limite des possibilités humaines et financières.

Concernant le règlement sur les itinéraires de mobilité de loisirs (RIML), la modification du plan des itinéraires de chemins pédestres est en cours de finalisation. Y est inclus notamment le chemin passant derrière le couvent des capucins.

L'inscription au cadastre des chemins ne répondant pas aux critères pour être classés selon la LIML peut se faire mais dépend des propriétaires concernés. Par exemple, la réalisation d'une connexion piétonne

entre la rue du Vieux Moulin et la rue du Rawyl est en cours de projet avec les propriétaires de la parcelle traversée.

L'entretien est assuré au quotidien par la voirie et continuera à l'être.

## **6. Réponse de la Municipalité au postulat "Pour de vraies pistes cyclables à Sion".**

Le Conseil municipal a mis en place une stratégie vélo qui a été présentée au Conseil général. Cette dernière comprend plusieurs volets et détaille les mesures à mettre en œuvre pour améliorer la cyclabilité de notre ville. Par ailleurs, les projets d'agglomération AggloSion et AggloValais central comportent des mesures en lien avec les aménagements cyclables.

Il faut relever que les gabarits pour aménager de vraies pistes cyclables sont malheureusement peu nombreux sur le territoire communal du fait de la configuration urbaine.

La création de pistes cyclables est à l'étude entre Pont-de-la-Morge et Sion par le canton, et la ville souhaite prolonger cette réalisation depuis la ville jusqu'à Uvrier tout en offrant des itinéraires de raccordement depuis et vers la ville.

## **7. Développement et vote du postulat interpartis "Visant à favoriser un abaissement à 30 km/h en 22h.00 et 6h.00 du matin sur certains tronçons du territoire communal"**

Le postulat demande au Conseil municipal et aux services de réfléchir à l'abaissement à 30km/h entre 22h et 6h du matin sur le réseau routier urbain de la commune de Sion. Une phase test pourrait être envisagée afin de vérifier la satisfaction des habitants avant une mise en place plus importante.

Le postulat est accepté par 41 oui, 12 non et 1 abstention.

## **8. Développement et vote du postulat des Verts et de l'AdG "Pour un plan d'action climat au niveau communal".**

Le postulat demande aux autorités communales d'étudier l'opportunité d'un "plan climat" à l'échelle de notre cité, autrement dit une stratégie coordonnée de réduction des gaz à effet de serre s'appliquant à la Ville de Sion et à son administration et menant notre commune sur une trajectoire compatible avec une limitation du réchauffement planétaire à 1.5°C. Il s'agirait de définir un objectif de réduction couvrant la période actuelle et au moins jusqu'en 2050, de proposer une liste de mesures à prendre dans des délais relativement courts

Le postulat est refusé par 32 non, 21 oui et 1 abstention.

## **9. Développement de l'interpellation des Verts "Pollution lumineuse".**

Lors du plénum du 25 février 2020, le Conseil général a refusé un postulat, déposé par le groupe des Verts, portant sur la diminution de la pollution lumineuse. Suite au refus de ce postulat, le groupe des Verts désirerait recevoir des informations sur le rythme de la mise en place des différentes actions entreprises par la ville, ce qui a déjà été réalisé pour chacune d'elles, les développements futurs envisagés et les échéances fixées.

Le groupe des Verts désirerait également recevoir une réponse aux questions suivantes :

- Une évaluation des points faibles concernant la pollution lumineuse a-t-elle été réalisée ou est-elle envisagée ?
- Un véritable plan d'action pour atténuer les inconvénients provoqués par la pollution lumineuse et compléter les mesures déjà entreprises existe-t-il ou est-il en voie d'élaboration ?
- Quelles sont les prochaines échéances en lien avec la pollution lumineuse que se sont fixées nos autorités ?

La Municipalité accompagnée des représentants d'Oiken a présenté la problématique de la pollution lumineuse ainsi que les travaux réalisés. Elle souligne que la rénovation totale de l'éclairage afin de la mettre en conformité sous l'angle de la pollution lumineuse est estimée à environ 7 à 8 ans.

## **10. Rapport du délégué du Conseil général à la PRVC.**

Le rôle de la PRVC est d'assurer la gestion de la sécurité publique à Sierre et à Sion et dans les communes d'Arbaz, Ayent, Chalais, Chippis, Grimisuat, Grône, Miège et St-Léonard ce qui représente un rayon d'environ 75'000 habitants.

L'assemblée des délégués de la PRVC s'est réunie à deux reprises afin de :

- procéder aux différentes nominations liées à la constitution de l'association
- valider le règlement du personnel. Il a été accepté à l'unanimité
- examiner le budget de manière détaillée et le valider. Ce dernier a été accepté à l'unanimité
- établir un bilan semestriel incluant la situation particulière liée au Covid-19

Il ressort du bilan que :

- la qualité des prestations a été maintenue
- la coopération avec la police cantonale est bonne
- les échos de la part de la population et des agents sont positifs
- un travail approfondi a été mené afin de maîtriser les charges d'exploitation
- la communication par le biais de la presse doit être améliorée afin de valoriser le travail fourni quotidiennement par les forces de l'ordre

## **11. Informations de la Municipalité.**

- Les lignes directrices de la politique du tourisme ont été présentées
- Un couvert a été inauguré à l'EMS de Gravelone
- Les travaux de l'avenue du Midi seront terminés mi-octobre. Une zone piétonne y sera testée.
- Les travaux liés au chauffage à distance continuent afin d'alimenter le projet Cour de Gare
- Sion accueillera la cérémonie d'ouverture des championnats du monde VTT en 2025

La vice-présidente du Conseil général : C. Bourban Carthoblaz